

Éditorial

L'unité thématique n'est pas la règle d'IMAGES de Franche-Comté. Plusieurs contributions, qui n'ont pas pu faire partie de l'état des transports dressé dans le précédent numéro, prennent place dans celui-ci en alternance avec des textes présentant des recherches appuyés sur des cartographies.

L'autoroute A 39, mise en service en juin 1998, apporte au département du Jura une meilleure accessibilité et à toute la Franche-Comté une meilleure intégration dans les réseaux internationaux. Pour déceler les effets positifs et négatifs de l'infrastructure sur l'environnement et sur l'économie locale, le ministère de l'Équipement, les collectivités locales et la société concessionnaire ont financé la création d'un observatoire dont les premiers constats sont exposés.

La desserte aérienne de la Franche-Comté étant médiocre, l'aéroport de Dijon-Bourgogne où font escale les avions de deux réseaux nationaux d'un type nouveau (hub and spokes) semble offrir de meilleures perspectives aux usagers.

Alors que le trafic routier et ferroviaire international entre la France et la Suisse évite le franchissement de la barrière jurassienne, le trafic frontalier souffre d'un sous-équipement avéré. Aujourd'hui les liens économiques entre communautés française et suisse sont confortés par des accords institutionnels ; ne serait-il pas souhaitable de prendre en compte l'amélioration des voies de communication dans les projets de développement concertés ?

Dans deux registres différents sont évoquées les activités traditionnelles du monde rural : les prairies de la moyenne montagne où paissent les montbéliardes et les alpages de la Haute-Chaîne qui accueillent, chaque été, les troupeaux de jeunes vaches suisses. L'étude pédologique et botanique des herbages nourrissant les laitières a pu conduire à la définition de véritables terroirs à l'intérieur de la zone d'appellation contrôlée du Comté. Le maintien de la transhumance de part et d'autre de la frontière n'est pas une simple survivance, l'intérêt économique de la pratique se double d'avantages certains pour le maintien de la valeur paysagère et touristique de la Haute-Chaîne.

Trait d'union entre la montagne et la plaine, le Doubs "rivière comtoise par excellence" draine une grande part de l'espace régional. D'amont en aval, la physionomie de la vallée et le régime hydrologique du cours d'eau se transforment.

La rédaction